

<https://trinome-academique.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article22>

# Présentation du Trinôme académique de Lyon

- Activités du trinôme -

Date de mise en ligne : vendredi 1er mars 2019

---

Copyright © Trinôme académique - Tous droits réservés

---

## Présentation du Trinôme académique de Lyon

Dans chaque académie, une structure de concertation appelée « trinôme académique » réunit sous l'autorité du recteur d'académie des représentants du rectorat, des armées, de la direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et des forêts, de l'association régionale des auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale (AR-IHEDN).

Le protocole interministériel « développant les liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale » du 20 mai 2016 réaffirme le rôle des trinômes académiques. Pour l'académie de Lyon, le protocole national a été décliné en une convention signée le 21 juin 2017 entre les représentants des ministères concernés et de l'IHEDN.

Cette convention fixe les missions suivantes au trinôme académique de Lyon :

- Proposer des actions à destination de la jeunesse afin de promouvoir l'esprit de défense et de sécurité ainsi que la résilience ;
- Améliorer et valoriser la connaissance réciproque des communautés militaires et éducatives ;
- Promouvoir la formation à l'esprit de défense des personnels enseignants ;
- Favoriser les partenariats entre les quatre signataires par des échanges d'information et de réflexion.

Les actions du trinôme académiques de Lyon sont relayées au niveau des départements de l'Ain, de la Loire et du Rhône par les directeurs académiques des services de l'éducation nationale et les délégués militaires départementaux.

### Organisation du trinôme académique de Lyon

